

Questions orales

Suite à ce revirement bien que la Commission canadienne du blé ait décidé pour des motifs qui me semblent d'ailleurs logiques en soi d'attribuer les wagons au Canadien National qui avait bien fait savoir qu'il en avait besoin, maintenant que le Canadien Pacifique vient de faire de même, on se demande actuellement s'il ne serait pas injuste de priver le agriculteurs des régions desservies par le Canadien Pacifique des avantages que représentent ces nouveaux wagons.

M. Ritchie: Monsieur l'Orateur, dans ce cas, le ministre peut-il s'engager sans réserve aucune à veiller à ce que la Commission du blé agisse de façon équitable dans l'attribution de ces wagons étant donné qu'en principe ce sont tous les agriculteurs qui devront les acheter à titre collectif?

M. Lang: Monsieur l'Orateur, j'ai déjà fait savoir à la Commission du blé qu'à mon avis elle devrait répartir ces wagons entre les deux sociétés. Je n'ai pas encore considéré la question de savoir si je prendrais d'autres mesures dans l'éventualité où la Commission du blé persisterait dans l'idée qu'elle juge préférable d'attribuer ces wagons uniquement au Canadien National. Je lui ai également fait part de l'opinion bien arrêtée des agriculteurs à qui j'ai parlé au cours de mes déplacements dans le sud des Prairies, région où les lignes du Canadien Pacifique sont les plus nombreuses. Ils estiment que les nouveaux wagons devraient être équitablement partagés.

LA TENUE D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ABANDON DE VOIES FERRÉES

M. Bert Cadieu (Meadow Lake): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports. Tiendra-t-on des audiences publiques au sujet de l'abandon et de la destruction de la subdivision d'Amiens entre Spiritwood et Shellbrook en Saskatchewan?

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, comme le député le sait certainement, cette région faisait l'objet de l'une des premières recommandations formulées par le comité d'action des chemins de fer des Prairies et acceptées par le gouvernement et, par suite de cela, les lignes ferroviaires jusqu'à Spiritwood et Glaslyn ont été transférées au réseau ferroviaire de base. Les autres recommandations du comité d'action doivent être étudiées par la Commission canadienne des transports. Dans le cas qui nous occupe, c'est à cause de l'une des recommandations de la Commission Hall qu'on s'est d'abord penché sur cette ligne ferroviaire.

Selon la loi, la Commission canadienne des transports peut déterminer elle-même quand elle doit tenir des audiences et elle pourra donc décider de tenir ou non des audiences à propos de la ligne en question si les faits qui lui sont présentés le justifient. J'ai déjà recommandé à deux localités, qui veulent maintenir leur ligne ferroviaire et qui tiennent à présenter leur point de vue, non seulement de communiquer leurs opinions à la Commission canadienne des transports le plus tôt possible, mais aussi de lui présenter un exposé de la situation afin que la Commission puisse analyser les raisons pour lesquelles ces localités veulent conserver la ligne en question avant même de décider s'il y a lieu de tenir une audience.

[M. Lang.]

L'INDUSTRIE

LES PROGRAMMES D'AIDE À LA FABRICATION DE TÉLÉVISEURS ET À L'INDUSTRIE DE L'ÉLECTRONIQUE

M. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'adresse ma question au ministre de l'Industrie et du Commerce. D'après les tableaux de Statistique Canada, le nombre des appareils de télévision en couleur fabriqués au Canada en décembre n'était que de 11,900, contre 21,000 l'année précédente, soit une baisse de 80 p. 100, et que les ventes annuelles des appareils canadiens de télévision en couleur marquaient une baisse de 114 p. 100, et comparé à 1975, de 219 p. 100.

L'industrie de fabrication de téléviseurs canadiens est en voie de disparition et notre industrie électronique est en très mauvaise posture. Si Statistique Canada a l'intention de supprimer cette année ses tableaux sur ce secteur d'activité, elle réalisera des économies. En dehors du fait que Statistique Canada économisera de l'argent puisque cette industrie disparaît, le gouvernement a-t-il un programme pour venir en aide à l'industrie électronique et à l'industrie de fabrication de postes de télévision, pour l'année 1979? Quelles mesures compte-t-il prendre à ce sujet?

L'hon. Jack H. Horner (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, je tiens à remercier le député de sa question, ce qui me donne le plaisir de faire inscrire au compte rendu que le ministère de l'Industrie et du Commerce, dans le cadre d'un programme de développement de l'entreprise, a précisément aidé l'un des principaux fabricants de télévision au Canada, la maison Electrohome, ce qui a permis de remettre cette société sur pied. En fait, la fabrication d'appareils de télévision en couleur avait cessé, mais Electrohome vient de reprendre la fabrication et peut profiter des avantages que lui offre la valeur actuelle du dollar canadien. Nous augmentons même notre production d'appareils de télévision en couleur. Cet accroissement de la production ne figure sans doute pas dans les statistiques de décembre 1978, mais je suis sûr qu'il se fera sentir sur les chiffres de 1979.

M. l'Orateur: A l'ordre. Je dois laisser la parole au député de Meadow Lake, pour une question supplémentaire.

M. Crosbie: Monsieur l'Orateur, j'ai aussi une question supplémentaire à poser.

* * *

LES TRANSPORTS

L'ABANDON PRÉVU DU TRONÇON FERROVIAIRE D'AMIENS (SASK.)

M. Bert Cadieu (Meadow Lake): Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse également au ministre des Transports. Le ministre sait-il que dans les années 20 le Canadien National a établi un office de la colonisation à Saskatoon pour stimuler le développement de cette région en promettant aux colons de construire une voie ferrée et que cette décision que l'on a prise d'abandonner le tronçon d'Amiens signifie que le manque de collaboration entre les chemins de fer et le gouvernement constitue un manquement aux promesses faites à ceux qui ont colonisé cette région de bonne foi.